

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES

Séance du vendredi 12 octobre 2018

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 09

Par suite d'une convocation en date du 07 octobre 2018, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis en mairie, le vendredi 12 octobre 2018 à 20h30, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

Etaient présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Estelle Grioni, MM. Jean-Marie Duprey, Hervé Henry, Rodolphe Grandjonc, Stéphane Vernier, Philippe Gauthier, Pascal Briche

Absents excusés : Madame Virginie GAUTHIER qui a donné pouvoir à Madame Marie-Noëlle Hubert.

Absent : Monsieur Sylvain Grioni

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Rodolphe Grandjonc est désigné comme secrétaire de séance.

Adoption du Compte rendu vendredi 31 août 2018

Le compte-rendu du vendredi 31 août 2018 est approuvé à l'unanimité.

CLECT : adoption rapport définitif 2018 : Délibération N° 46/2018 :

OBJET : RAPPORT DEFINITIF 2018 DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales en ses parties législative et réglementaire, et notamment les articles L.5211-25-1, L.5211-17, L.5216-5 II et III, ainsi que L.2333-78 ;

VU le Code Général des Impôts notamment son article 1609 nonies C ;

VU l'arrêté préfectoral n°2527 en date du 17 novembre 2016 portant la création de l'Agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory, Froncles issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Chaumont, de la Communauté de Communes du Bassin Nogentais et de la Communauté de Communes du Bassin de Bologne Vignory Froncles ;

VU les statuts de la communauté d'agglomération annexés à l'arrêté préfectoral susvisé ;

VU la délibération en date du 14 janvier 2017 portant la constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

VU le rapport définitif 2018 annexé portant évaluation des charges transférées par les communes membres ;

CONSIDERANT que la CLECT, régulièrement convoquée, s'est réunie le 18 septembre 2018 ;

CONSIDERANT que le rapport qui a pour objet de présenter une méthodologie d'évaluation des charges transférées à la Communauté d'Agglomération et de définir les estimations des charges supportées par les communes membres, a été adopté à l'unanimité par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

CONSIDERANT que les conclusions de ce rapport doivent être entérinées par la majorité qualifiée des conseils municipaux, à savoir les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale ou la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport définitif 2018 d'évaluation des charges transférées établi par la CLECT,

AUTORISE le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Taxe communale d'aménagement N° 47 /2018 :

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 331-1 et suivants ;

Le conseil municipal décide,

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1% ;

Décision modificative n° 1 N° 48/2018

Mme le maire informe le conseil qu'une erreur d'imputation lors de l'établissement du budget principal a été faite, ainsi pour régulariser le reversement du FNGIR il est nécessaire de réaliser la décision modificative suivante :

CREDIT A OUVRIR				CREDIT A REDUIRE			
Chapitre	Article	Nature	Montant	Chapitre	Article	Nature	Montant
73 Impôts et taxes	73928	Autre prélèvement pour reversement	33867,00	67 Charges exceptionnelles	673	Titres annulés sur exercice antérieurs	33867,00

Après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité d'accepter la décision modificative ci-dessus.

Location salle des fêtes associations N° 49/2018

Madame le Maire fait part d'un courrier reçu en mairie envoyé par l'un des membres du Comité d'Animation de Verbiesles qui demande au conseil municipal de reconsidérer les conditions de location de la Salle polyvalentes.

Pour rappel : les associations locales impliquées dans la vie du village peuvent bénéficier gratuitement d'une location week-end par an et d'une location gratuite par an utilisable du vendredi soir au samedi matin 10h.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité, de proposer 2 locations week-end et 2 locations de soirées gratuites. Le calendrier des manifestations devra être transmis au plus tôt et ne sera pas prioritaire vis-à-vis des réservations déjà engagées.

Réhabilitation vestiaire de Foot N° 50/2018

Madame le Maire fait le point sur le projet de travaux pour la réhabilitation du vestiaire de foot, et informe le conseil que plusieurs sociétés ont été contactées et des devis ont déjà été reçus.

Le Conseil Municipal, délibère et décide,

D'approuver le projet et d'autoriser Madame le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires auprès des entreprises pour la réalisation de ce projet, à déposer la demande préalable de travaux et de solliciter les aides.

Aménagement ruisseau du Vieux Val N° 51/2018

Mme le Maire expose le compte rendu du SMBMA pour l'aménagement du ruisseau du Vieux Val : les tôles qui maintenaient le talus ont été retirées. Il est proposé de réaliser un maintien du talus par le biais de matériaux naturels et un engazonnement.

Après délibération le conseil municipal, émet à l'unanimité un avis favorable pour la réalisation de ces travaux qui seront entièrement pris en charge par la commune.

Travaux communaux : Pose garde-corps rue de l'église phase 3 N° 52/2018

Madame le Maire présente le devis concernant la dernière phase pour la pose des garde-corps rue de l'église.

Le Conseil Municipal, délibère et décide,

D'approuver le projet et d'autoriser Madame le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires auprès de l'entreprise sollicitée pour la réalisation de ce projet, et de solliciter une aide au Conseil Départemental au titre du Fonds d'Aménagement Local.

ONF : Orientation exploitation forestière

L'ONF a présenté un bilan du peuplement forestier actuel et des actions menées depuis plusieurs années. Ils ont présenté des propositions d'actions pour les années à venir jusqu'à 2038.

Les secteurs situés à proximité du village seront traités de manière paysagère, avec d'éventuelles plantations. Les autres secteurs seront traités selon l'évolution naturelle de la forêt.

Une présentation de ces orientations sera faite par l'ONF le 30 novembre prochain, et sera suivie d'un vote en Conseil Municipal.

Point sur les travaux

Madame le Maire fait le point sur les dossiers en cours.

- Petit lavoir - fin des travaux prévus au plus tard le 15 décembre.
- Remplacement de 5 compteurs d'eau - début des travaux fin-octobre.
- Peinture salle communale - début des travaux en décembre.
- Logement communal : dossier déposé à l'urbanisme et demande de subvention envoyée.
- Travaux trottoirs et voiries : en attente du retour des subventions.

Information sur les paiements :

Budget principal

Tiers	Objet	Réalisé en €
Agglomération de Chaumont	Traitement des OM 3 ^{ème} Acompte	10167,00
Ségilog	Cession du droit d'utilisation	2568,00

Questions et informations diverses :

- Courrier association la Fraternelle : Madame le Maire fait lecture du courrier qui concerne le renouvellement des baux de chasse. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil.
- Fosses septiques : une campagne est menée, les habitants peuvent s'inscrire à la mairie jusqu'à la fin du mois d'octobre pour bénéficier d'un tarif groupé.
- Affouages : distribution le vendredi 19 octobre à 18h30 pour les 16 affouagistes inscrits.
- Un courrier a été adressé au propriétaire d'une maison qui menace de s'effondrer sur le domaine public.
- Une réunion pour l'organisation du Téléthon est prévue prochainement. La commune offrira l'apéritif le samedi 8 décembre à 11h à la mairie pour recevoir les dons.
- Madame Bongard a participé à l'assemblée générale de l'association Rives de Garenne. Diverses activités seront à nouveau proposées pour l'année 2019 à l'attention des habitants du village.
- Information sur les dossiers urbanismes en cours

La date du prochain conseil est fixée au vendredi 30 novembre à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Séance du vendredi 12 octobre 2018

Délibération N°46/2018 : CLECT : adoption rapport définitif 2018

Délibération N°47/2018 : Taxe communale d'aménagement

Délibération N°48/2018 : Décision modificative n°1

Délibération N°49/2018 : Location salle des fêtes associations

Délibération N°50/2018 : Réhabilitation vestiaire de foot

Délibération N°51/2018 : Aménagement ruisseau du Vieux Val

Délibération N°52/2018 : Travaux communaux : Pose garde-corps rue de l'église phase 3

Marie-Noëlle Hubert
Pouvoir de Virginie Gauthier
Hubert

Jean-Marie Duprey

Virginie Gauthier
Absente pouvoir à Marie-Noëlle

Philippe Gauthier
Vernier

Rodolphe Grandjonn

Stéphane

Estelle Gioni

Hervé Henry

Sylvain Gioni
Absent

Brigitte Bongard

Pascal Briche

